



## La période des mutations locales va débuter

Après l'épisode du report (pour la 2e année consécutive !) de la mise en ligne de l'application MOUV'RH et par conséquent de l'instauration des Lignes Directrices de Gestion (LDG) directionnelles en matière de mobilité, après la suppression depuis quelques années des CAP Locales et Nationales et au regard de ce qui semble être un mot d'ordre généralisé consistant à donner le moins d'informations possibles aux organisations syndicales, c'est donc dans l'opacité la plus totale que les mouvements de mutation locale vont commencer.

Si des règles existent (nous allons les développer dans les pages suivantes), le principe de « nécessité de service » peut y être opposé.

Ces règles sont parfois complexes, notamment en période de réorganisations, mais elles sont sensées garantir l'égalité de traitement des demandes de mutations et elles doivent être respectées par l'administration même si aujourd'hui cette dernière ne nous fournit plus les moyens d'exercer le contrôle de leur stricte application.

Afin que nous puissions vérifier que les règles et vos choix sont bien respectés, il est donc crucial de nous faire parvenir un double de votre demande. De plus, cette année, la campagne de mutations locales est impactée par les délocalisations des missions et par le NRP (Nouveau Réseau de Proximité). Les collègues concerné.es subissent déménagements de services, fermetures de sites et transferts de missions consécutifs à ces réorganisations. Les agent.es de SIE et de SIP sont particulièrement touché.es puisque 30% des suppressions d'emplois nationales sont supportés par la seule DRFIP Paris.

Comme toujours, ce sont les agent.es qui seront contraint.es de s'adapter en espérant pouvoir continuer à travailler sur leur site et exercer la même mission.

Avec, pour compléter ce tableau déjà bien sombre, des gels de postes, il reste au final bien peu de place pour une mobilité véritablement choisie. Notons aussi qu'à cause de la particularité de Paris (un seul département et une seule commune) les priorités pour handicap ou rapprochement familial ne trouvent pas à s'appliquer.

Dans les pages qui suivent, nous allons vous rappeler les règles qui régissent les affectations locales et vous y trouverez un tableau récapitulatif des sites, services qui s'y trouvent (grade par grade) ainsi que diverses informations utiles (transports à proximité, restaurants administratifs...).

**Nous appelons d'ores et déjà toutes celles et ceux connaissant des situations particulières à nous contacter, afin que nous puissions assurer la défense de leur dossier.**

**Des permanences se tiendront sur chaque site à partir du début du mois de mai. Plus généralement, nous encourageons chaque collègue à nous confier un double de sa demande de mutation locale.**

**Solidaires Finances Publiques Paris**

<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/solidairesfinancespubliques.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr>



**Avril 2023 - Mutations locales**

### Sommaire

Edito : La période des mutations locales va débuter	p. 1
Elaboration du mouvement local	p. 2
Nos élu.es et expert.es - ALD	p. 3
Comment rédiger ta demande	p. 4 à 7
ALOA	p. 8

# Le mouvement local

## Qui doit participer au mouvement local ?

Les agent.es souhaitant changer de service, au sein du département PARIS.

- Les agent.es dont le poste est supprimé.
- Les agent.es «à la disposition du directeur» qui souhaitent obtenir un poste fixe.
- Les agent.e.s qui viennent d'obtenir la DRFIP 75 au mouvement national afin d'obtenir une affectation locale.

### Pour l'élaboration du mouvement local

C'est la règle de l'ancienneté administrative (non bonifiée pour charge de famille) qui est applicable sur la base des vœux des agent.es.

*Les agent.es déjà en poste dans la direction primeront les agent.es arrivant de l'extérieur.*

**Il y a deux mouvements en un !**

Tout d'abord sont examinées les mutations locales des collègues déjà en poste dans le département (Petite subtilité, les agent.es ayant été promu.es contrôleurs par CIS(\*) ou par liste d'aptitude sont considérés.es comme des agent.es déjà en poste dans le département. Les contrôleurs promus inspecteurs par EP(\*) ou par liste d'aptitude ne sont pas eux considérés comme des agent.es déjà en poste... Comprenez qui pourra).

Dans un second temps sont examinées les mutations locales des agent.es ayant obtenu Paris au mouvement de mutation national, y compris les cadres A promus par liste d'aptitude ou examen professionnel.

Certains postes locaux (exemples : EDR, BCR, Huisiers...) sont attribués «au choix du directeur».

Des «priorités» en cas de transfert ou suppression d'emploi existent, mais elles sont revues de façon à «obliger» les agent.es concernés à retrouver, au bout du processus, un poste fixe dans le département.

Si la notion d'intérêt du service a toujours été dans le paysage, gageons qu'il sera largement utilisé par des directeurs qui n'ont plus les moyens de faire fonctionner les services.

Et c'est d'autant plus facile que les CAP Nationales et Locales traitant des mutations et de la mobilité ont été supprimées avec l'adoption en août 2019 de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Il est donc **IMPÉRATIF** que chacun.e d'entre vous qui souhaite faire une mutation au plan local se rapproche d'un.e élu.e militant.e de Solidaires Finances Publiques Paris afin que nous puissions vous aider dans l'élaboration de la demande dans un premier temps et suivre ensuite la demande et intervenir le cas échéant auprès de la direction.

**Il est donc indispensable que nous ayons un maximum de doubles de mutations locales pour pouvoir intervenir à bon escient.**

(\*) CIS (Concours interne spécial)

(\*) EP (Examen professionnel)

### En cas de réorganisation de services entraînant un transfert de missions et d'emplois au sein de la direction

En cas de réorganisation de services entraînant un transfert de missions et d'emplois à l'intérieur de la direction, les agent.es concernés bénéficieront de priorités.

Au titre de l'opération de réorganisation considérée, le directeur local établira le périmètre des agent.es bénéficiaires des priorités.

Pour être inscrit.e dans le périmètre, un.e agent.e devra remplir les 3 conditions cumulatives suivantes :

- être affecté.e au mouvement national dans le département,
- être affecté.e au mouvement local dans le service restructuré,
- exercer totalement ou partiellement les missions transférées.

Par conséquent, les agent.es ALD ou détachés.es sur un poste réorganisé ou transféré ne peuvent bénéficier d'aucune garantie.

Les agent.es dans le périmètre de la réorganisation et uniquement l'année de cette dernière pourront bénéficier d'une priorité sur tout emploi de Paris.

### En cas de suppressions d'emplois dans un service

Les agent.es concernés seront :

- celles et ceux affectés.es dans la direction,
- celles et ceux affectés.es dans le service restructuré,
- celles et ceux détenant l'ancienneté administrative la plus faible au sein du service.

Par conséquent, les agent.es ALD ou détachés.es ne peuvent bénéficier d'aucune garantie. Pour les autres agent.es dont le poste est supprimé, certaines priorités existent :

- 1) Priorité à l'agent.e pour rester sur son service d'origine si une vacance s'ouvre au sein de ce service lors de l'élaboration du mouvement local.
- 2) Priorité pour tout emploi vacant dans un service de même nature que le service d'origine de l'agent.e sur sa commune d'affectation (exemple : un.e agent.e affecté dans un SIP aura une priorité pour un autre SIP).
- 3) Priorité pour tout emploi vacant situé sur la commune d'affectation de l'agent.e.

On constate donc que l'affectation Paris et la suppression des RAN (arrondissements) en 2020 prive les collègues du bénéfice des divers rapprochements : Handicap, rapprochement interne du domicile ou du lieu d'exercice du conjoint. Comme Paris est à la fois une commune et un département, de fait les priorités au sein d'une même commune ne trouvent plus à s'appliquer !

**Le délai de séjour de droit commun entre deux mutations est de 2 ans et il s'applique désormais aussi bien au mouvement national qu'au mouvement local.**

Il est ramené à 1 an en cas de situation prioritaire (rapprochement de conjoint, handicap, CIMM DOM).

Il est porté à 3 ans :

- sur le poste de première affectation (pour les agent.es C),
- sur le poste de première affectation (pour les agent.es A et B mais incluant la scolarité),
- sur les postes au choix pour les inspecteurs et inspectrices.

**Aucun délai de séjour n'est appliqué pour les agent.es ALD, ni pour celles et ceux qui subissent une réorganisation ou une suppression d'emploi.**

## Nos militant.es - Gestion A, B et C

Jean Marc GAYRAUD	06.83.17.34.36
Anne BOUTET	06.77.73.32.34
Stefano PELUSO - EDR	06.84.00.60.21
Philippe RIBES	01.77.48.19.17
Catheline HEROLD	01.40.46.68.66
Vincent POUGIS	01.53.27.43.64
Isabelle LARDEAU	01.40.52.50.78
Noleine VALLIAME	01.40.25.14.79
Magalie POUUNET	01.53.27.46.41
Patricia PINAULT	01.44.74.26.16

Marie-Laure GREHANT	01.40.46.67.94
Stéphane CIPOLLONE	01.40.46.68.28
Christophe BREYSACHER	01.40.46.63.26
Marion LE NY	01.44.30.50.96
Julien ZILLIOX	01.56.53.68.94
Sylvie CRANSAC ou scsfp06@gmail.com	01.40.46.65.44
Christian COMPAGNAT - DEPALLE	06.22.23.52.65
Jean-Jacques WOJCIECHOWSKI	01.40.46.63.93
Clara BRIU	01.70.23.49.55
Ramdan BENSAID	01.44.74.25.98



### ALD

**Certain.es collègues détiennent encore une affectation locale en tant que ALD.**

**L'affectation ALD a vocation à disparaître voire à se restreindre au maximum. Solidaires Finances Publiques préconise donc fortement à chaque agent.e ALD de profiter de la campagne de mutations internes qui débute, pour essayer d'obtenir le poste souhaité.**

**En effet, si à l'issue de cette campagne de mutations, votre affectation ALD était maintenue au plan local, vous risqueriez de vous voir affecté.es sur un poste et/ou service absolument pas souhaité.**

**Votre affectation qui est désormais : «DRFIP Paris tout emploi» vous ferait courir le risque d'être affecté sur n'importe quel service parisien.**



SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<p><b>01 - ST HYACINTHE</b> (centre des Finances Publiques) <i>Métro lignes 1, 3, 7, 8, 14</i> Pas de restaurant administratif <b>Attention transfert en 2024 (fermeture du site)</b></p>	<p>SDE Services communs <b>Transfert sur le site d'Uzès en 2024</b></p>	<p>SDE <b>Transfert sur le site d'Uzès en 2024</b></p>	<p>BDV CENTRE (1ère /6e/7e/9e/11e/14e) <b>Transfert sur le site de Malakoff en 2024</b> d'Argonne BDV CENTRE (4e/15e) <b>Transfert sur le site d'Argonne en 2024</b> de Malakoff SDE <b>Transfert sur le site d'Uzès en 2024</b></p>
<p><b>02 - BANQUE</b> (centre des Finances Publiques) <i>Métro lignes 3, 9</i> Restaurant administratif <b>Attention transfert des missions en 2023 (fermeture en décembre 2023)</b></p>	<p>SIE 1er - SIE 2e Services communs <b>Transfert au 4ème trimestre 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires</b></p>	<p>SIE 1er - SIE 2e PCE 1er - PCE 2e <b>Transfert au 4ème trimestre 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires</b></p>	<p>SIE 1er - SIE 2e PCE 1er - PCE 2e <b>Transfert au 4ème trimestre 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires</b></p>
<p><b>02 - BANQUE</b> (poste Direction) <i>Métro lignes 3, 9</i> Restaurant administratif <b>Attention transfert des missions en 2023 (fermeture en décembre 2023)</b></p>	<p>Divisions Contentieux des professionnels (1er et 2e) Pôle juridictionnel judiciaire (PJJ) <b>Transfert sur le site de Londres en 2023</b></p>	<p>Divisions Contentieux des professionnels (1er et 2e) <b>Transfert sur le site de Londres en 2023</b></p>	<p>Divisions Contentieux des professionnels (1er et 2e) - Pôle juridictionnel administratif (PJA) - Pôle juridictionnel judiciaire (PJJ) <b>Transfert sur le site de Londres en 2023</b> Services du Contentieux d'Appel Déconcentré (SCAD) <b>Transfert sur le site de Londres en 2023</b></p>
<p><b>02 - REAUMUR</b> (postes direction) <i>Métro lignes 3, 4</i> Restaurant administratif</p>	<p><b>PPR :</b> Gestion des carrières - Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage <b>Missions rattachées :</b> Mission communication - Mission risque et audit - Pilotage de la politique immobilière - Contrôle budgétaire régional - Mission régionale de conseil aux décideurs publics. <b>Pôle gestion publique Etat :</b> Division comptabilité - Division services financiers - Division recettes non fiscales - DAE - Division dépenses - Division paye - Service local du Domaine de Paris <b>Pôle gestion publique locale :</b> Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité TP EPL</p>	<p><b>PPR :</b> Gestion des carrières - Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage <b>Missions rattachées :</b> Mission communication - Mission risque et audit - Pilotage de la politique immobilière - Contrôle budgétaire régional - Mission régionale de conseil aux décideurs publics <b>Pôle gestion publique Etat :</b> Division comptabilité - Division services financiers - Division recettes non fiscales - DAE - <b>Division dépenses - Division paye - Service local du Domaine de Paris</b> <b>Pôle gestion publique locale :</b> Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité TP EPL</p>	<p><b>PPR :</b> Gestion des carrières - Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage <b>Missions rattachées :</b> Mission communication - Mission risque et audit - Pilotage de la politique immobilière - Contrôle budgétaire régional - Mission régionale de conseil aux décideurs publics <b>Pôle gestion publique Etat :</b> Division comptabilité - Division services financiers - Division recettes non fiscales - DAE - Division dépenses - Division paye - Service local du Domaine de Paris <b>Pôle gestion publique locale :</b> Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité TP EPL</p>

# rédigier ta demande

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>02 - NOTRE DAME DES VICTOIRES</b> (postes direction) Métro lignes 3, 9 Restaurant administratif situé à Banque Ferme fin 2023	PPR : Division du Budget Division de l'Immobilier Division de la Logistique SIP Centre Services communs	PPR : Division du Budget Division de l'Immobilier Division de la Logistique SIP Centre	PPR : Division du Budget Division de l'Immobilier Division de la Logistique SIP Centre
<b>03 - MICHEL LE COMTE</b> Métro lignes 3, 4 et 11 Restaurant conventionné Attention transfert des missions en 2023 (fermeture fin 2023)	SIE 3e - SIE 4e Transfert au 4ème trimestre 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires	SIE 3e - SIE 4e PCE 3e - PCE 4e Transfert au 4ème trimestre 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires	SIE 3e - SIE 4e PCE 3e - PCE 4e Transfert au 4ème trimestre 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires
<b>06 - SAINT SULPICE</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 4, 10, 12 RER B Restaurant administratif	SIE 6e/7e SIP 5e/ 6e - SIP 7e Services communs SDE	SIE 6e/7e - SIP 5e/6e - SIP 7e Services communs SDE PCE 6e/7e PCRPR 6e/13e (antenne 6e) PCRPR 7e BCR Sud Ouest	SIE 6e/7e - SIP 5e/6e PCE 6e/7e - SDE BDV OUEST 1ère et 5e BDV SUD 2e et 5e BCFI 1 à 3 - BPR 1 à 3 - PCRPR 6e/13e (antenne 6e) PCRPR 7e - BCR Sud Ouest
<b>06 - SAINT SULPICE</b> ( postes Direction ) Métro lignes 4, 10, 12 RER B Restaurant administratif	Pôle Gestion Fiscale : Secrétariat Division des Particuliers Division des professionnels Division du recouvrement Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Service des commissions	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Service des commissions Division animation du contrôle fiscal 1 et 2 Pôle Gestion Fiscale : Secrétariat Division du recouvrement Division des Particuliers Division des professionnels	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Service des commissions Division Animation du contrôle fiscal 1 et 2 Pôle Gestion fiscale : Secrétariat Division des Particuliers Division des Professionnels Division du Recouvrement
<b>08 - LONDRES</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 3, 7, 9, 12, 13, 14 RER A et E Restaurant administratif	PRS 1 - SDE St Lazare SIE Elysées SIE Madeleine Services communs	PCE Elysées - PCE Madeleine SIE Elysées - SIE Madeleine PRS 1 - SDE St Lazare Services communs	PCE Elysées - PCE Madeleine SIE Elysées - SIE Madeleine PRS 1 - SDE St Lazare
<b>08 - LONDRES</b> (postes Direction) Métro lignes 3, 7, 9, 12, 13, 14 RER A et E Restaurant administratif	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Secrétariat élargi Division du contentieux des particuliers Division support du contrôle fiscal Division patrimoniale et enregistrement Division contentieux des professionnels (1 et 2) Pôle juridictionnel judiciaire service du conciliateur	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Secrétariat élargi Division du contentieux des particuliers Division support du contrôle fiscal Division patrimoniale Division programmation recherche et relations extérieures Division contrôle fiscal 3 Service du conciliateur Division contentieux des professionnels (1 et 2) Pôle juridictionnel judiciaire	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Secrétariat élargi - Division du contentieux des particuliers Division patrimoniale et enregistrement - Division support du contrôle fiscal - Division programmation du contrôle fiscal, recherche et relations extérieures Division contrôle fiscal 3 Service du conciliateur Division contentieux des professionnels (1 et 2) Pôle juridictionnel administratif (PJA) Pôle juridictionnel judiciaire (PJJ)

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>09 - UZES</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 3, 8, 9 RER E Restaurant administratif	SIE 9e - PRS DNVSF Services communs SPL : recettes de la Ville de Paris	SIE 9e - PRS DNVSF PCE 9e ( <b>Transfert sur le site de Paradis en 2024</b> ) BCR Centre ( <b>Transfert sur le site de Notre Dame des Victoires en 2024</b> ) SPL : recettes ville de Paris	SIE 9e - PRS DNVSF PCE 9e ( <b>Transfert sur le site de Paradis en 2024</b> ) BCR Centre ( <b>Transfert sur le site de Notre Dame des Victoires en 2024</b> ) SPL : recettes ville de Paris
<b>10 - PARADIS</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 4, 5, 7, 8, 9 SNCF / RER B, D, E Restaurant administratif	SIE 10e - SIP 9e/10e Services communs	SIE 10e - SIP 9e/10e PCE 10e	SIE 10e - SIP 9e/10e PCE 10e
<b>11 - GODEFROY CAVAINAC</b> (centre des Finances Publiques) Métro ligne 9 Restaurant administratif <b>Attention transfert des missions au 1er semestre 2025 (fermeture du site)</b>	SIE 11e - SIP 11e Services communs <b>(Transfert sur le site de Paganini en 2025)</b>	SIE 11e - SIP 11e - PCE 11e <b>(Transfert sur le site de Paganini en 2025)</b> PCRP 11e/12e (antenne 11e) <b>(Transfert sur le site de Sand en 2025)</b>	SIE 11e - SIP 11e - PCE 11e <b>(Transfert sur le site de Paganini en 2025)</b> PCRP 11e/12e (antenne 11e) <b>(Transfert sur le site de Sand en 2025)</b>
<b>12 - MEUNIERS</b> (centre des Finances Publiques) Métro ligne 8 - tram 3A Restaurant administratif	SIE 12e - SIP 12e TP CHS Services communs	PCE 12e - PCRP 11e/12e (antenne 12e) <b>(Transfert sur le site de Sand en 2025)</b> SIE 12e - SIP 12e - TP CHS PCE 12e	PCE 12e - PCRP 11e/12e (antenne 12e) <b>(Transfert sur le site de Sand en 2025)</b> SIE 12e - SIP 12e - TP CHS PCE 12e
<b>13 - TOLBIAC</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 5, 7, 14 Restaurant conventionné	PRS 2 - SIE 5e/13e SIP13e gare SIP 13e Maison Blanche Services communs	PRS 2 - SIE 5e/13e SIP13e gare SIP 13e Maison Blanche PCRP 6e/13e (antenne 13e)	PRS 2 - SIE 5e/13e SIP13e gare SIP 13e Maison Blanche 7e BDV Sud PCRP 6e/13e (antenne 13e)
<b>13e Av. de la Porte d'Ivry</b> Métro ligne 7, 14 - Tram 3A Restaurant conventionné	SFACT Ville de Paris dépenses	SFACT Ville de Paris dépenses	SFACT Ville de Paris dépenses
<b>14 - MOULIN VERT</b> (centre des Finances Publiques) Métro ligne 4 - Tram 3A Restaurant administratif	SIE 14e SIP 14 e Services communs	SIE 14e - SIP 14e PCE 5e/13e/14e PCRP 5e/14e	SIE 14e - SIP 14e PCE 5e/13e/14e PCRP 5e/14e
<b>15 - BEURET</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 6, 8, 12 Restaurant administratif	SIE 15e Est - SIE 15e Ouest SIP 15e Ouest - SIP 15e Est Services communs	SIE 15e Est - SIE 15e Ouest SIP 15e Ouest - SIP 15e Est PCE 15e - PCRP 15e Services communs	SIE 15e Est - SIE 15e Ouest SIP 15e Ouest - SIP 15e Est PCE 15e - PCRP 15e 6e BDV Ouest
<b>16 - MALAKOFF</b> (centre des Finances Publiques) Métro ligne 1 - RER C et A Restaurant administratif	SIE 16e Nord SIE 16e Sud Services communs	SIE 16e Nord - SIE 16e Sud PCE 16e Chaillot Porte Dauphine PCE 16e Auteuil Muette Services communs	SIE 16e Nord - SIE 16e Sud PCE 16e Chaillot Porte Dauphine PCE 16e Auteuil Muette 12e BDV Ouest
<b>16 - SAND</b> (centre des Finances Publiques) Métro lignes 9, 10 Restaurant administratif	SIP 16e Auteuil SIP 16e Nord Services communs	SIP 16e Auteuil SIP 16e Nord PCRP 16e Auteuil PCRP Muette PCRP 16e Porte Dauphine	SIP 16e Auteuil - SIP 16e Nord PCRP 16e Auteuil - PCRP Muette PCRP 16e Porte Dauphine 8e BDV Ouest - 9e BDV Ouest 6e BDV Sud

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>17 - REIMS</b> (centre des Finances Publiques) <i>Méto ligne 3 - RER C</i> <i>SNCF St Lazare</i> <i>TB 3B Porte d'Asnières</i> Restaurant administratif	SIE 17e - SIP 17e Services communs	SIE 17e - SIP 17e PCE 17e Services communs	SIE 17e - SIP 17e PCE 17e
<b>17 - ST PETERSBOURG</b> (centre des Finances Publiques) <i>Méto lignes 2, 13</i> <b>Attention transfert des missions en 2024 (fermeture du site)</b>	PCRP 17e <b>(Transfert sur le site de Reims en 2024)</b>	PCRP 8e - PCRP 17e BPR 5 <b>(Transfert sur le site de Reims en 2024)</b>	PCRP 8e - PCRP 17e BPR 5 - BPR 4 <b>(Transfert sur le site de Reims en 2024)</b>
<b>18 - GRANDES CARRIERES</b> (centre des Finances Publiques) <i>Méto lignes 12, 13</i> Restaurant conventionné	SIP 18e Grandes Carrières SIP 18e Boucry Services communs	SIP Grandes Carrières SIP 18e Boucry	SIP 18e Grandes Carrières SIP 18e Boucry
<b>19 - ARGONNE</b> (centre des Finances Publiques) <i>Méto ligne 7</i> Restaurant conventionné	SIE 18e - SIE 19e SIP 19e Buttes Chaumont SIP 19e Villlette Services communs PCRP 18e/19e/20e (antennes 18e/19e)	PCE 18e - PCE 19e PCRP 18e/19e/20e (antennes 18e/19e) SIE 19e - SIE 18e SIP 19e Buttes Chaumont SIP 19e Vilette Services communs BCR Nord	SIE 18e - SIE 19e SIP 19e Buttes Chaumont SIP 19e Villlette PCE 18e - PCE 19e PCRP 18e/19e/20e (antenne 18e et 19e) BDV Nord (1ère/2e/5e/6e/7e/8e/9e/10e) 7e BDV Est - BCR Nord
<b>20 - PAGANINI</b> <b>(Maryse HILSZ)</b> <i>Méto lignes 1, 9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2  TP CAS	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2  TP CAS	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2  TP CAS
<b>20 - PAGANINI</b> (centre des Finances Publiques) <i>Méto lignes 1, 9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	SIE 20e SIP 20e Charonne SIP 20e Père Lachaise SPF 1 - SPF 2 CDIF 1 - CDIF 2 (dont PELP) Services communs	PCRP 18e/19e/20e (antenne 20e) <b>(Transfert passible sur le site d'Argonne 2024/2025)</b> SIE 20e - SIP 20e Charonne SIP 20e Père Lachaise SPF 1 - SPF 2 CDIF 1 - CDIF 2 (dont PELP) PCE 20e - BCR Est Services communs	PCRP 18e/19e/20e (antenne 20e) <b>(Transfert passible sur le site d'Argonne 2024/2025)</b> SIE 20e - SIP 20e Charonne SIP 20e Père Lachaise SPF 1 - SPF 2 CDIF 1 - CDIF 2 (dont PELP) PCE 20e - BCR Est BDV Est (2e/3e/4e/5e)
<b>20 - PAGANINI</b> (postes Direction) 6 rue Paganini <i>Méto lignes 1,9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	<b>Pôle Pilotage Ressources :</b> Formation professionnelle  <b>Pôle gestion fiscale :</b> Division des affaires foncières  Pôle topo gestion cadastrale	<b>Pôle Pilotage Ressources :</b> Formation professionnelle  <b>Pôle gestion fiscale :</b> Division des affaires foncières  Pôle topo gestion cadastrale	<b>Pôle Pilotage Ressources :</b> Formation professionnelle  <b>Pôle gestion fiscale :</b> Division des affaires foncières  Pôle topo gestion cadastrale

## POUR NOUS CONTACTER

[solidairesfinancespubliques.drifip75@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip75@dgifip.finances.gouv.fr)

# ALOA

ALOA est le nom du logiciel qui permettra à chacun.e de rédiger sa fiche de mutation au plan interne. Sitôt les mouvements de mutations nationaux connus, les notes internes sont diffusées et l'accès au logiciel est ouvert. Chacun doit avoir l'application à disposition sur le portail métiers pour pouvoir déposer sa demande de mutation locale.

La date d'ouverture du logiciel n'est pas connue pour l'instant. Dès l'ouverture vous aurez entre 2 à 3 semaines pour rédiger votre demande.

Nous vous informerons de la date d'ouverture dès qu'elle nous sera communiquée.

Pour les collègues encore absent.es à la date d'ouverture, ALOA est disponible via le portail in-terne de la Gestion Publique (PIGP).

Ce logiciel permet de classer les vœux par ordre de préférence tout comme au plan national avec le logiciel SIRHIUS vœux.

A ce stade, il est important de rappeler que tu dois positionner en premier le vœu que tu souhaites le plus obtenir (celui qui concerne le service que tu aspires le plus rejoindre) et de classer ensuite les autres vœux par ordre décroissant de préférence. Le nombre de vœu n'est pas limité.

Concernant les emplois Direction, ils seront regroupés sous 3 blocs :

- Direction Pôle Pilotages ressource/Pôles Gestion publique/Missions.
- Direction Pôle Contrôle fiscal.
- Direction Pôle Gestion fiscale.

Les agent.es qui demanderont un service de direction devront rédiger une fiche de souhaits pour affiner leur choix et préciser la division ciblée, fiche qui sera à annexer à ALOA.

De même, les agent.es sollicitant une mutation pour l'EDR devront mettre ce vœu en premier choix de leur demande et adresser un CV via ALOA. Le logiciel examinera les vœux en partant de la première ligne mentionnée.

Nous te rappelons que Paris étant une seule et même commune, l'application ne prend pas en compte les rapprochements familiaux.

Nous avons toujours combattu cette régression qui exclut les agent.es parisiens de l'intégralité des priorités

**Pour tout renseignement ou problème concernant ALOA et ta demande de mutation, n'hésite pas à contacter un.e militant.e Solidaires Finances Publiques par téléphone ou directement lors des permanences qui seront organisées sur chaque site.**

**Un dernier conseil : envoie-nous un double de ta demande de mutation locale afin que nous puissions en surveiller le traitement régulier. Contacte nous rapidement si tu rencontres le moindre problème que nous puissions intervenir auprès de la Direction le plus en amont possible.**



## Bulletin d'adhésion 2023

**Solidaires Finances Publiques Paris**

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :  
**Anne BOUTET** - Local Solidaires Finances Publiques, 6 rue St Hyacinthe - 75001 Paris

### IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance ...../...../.....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Indice : .....

Montant de la cotisation →

Temps partiel ..... %

### Informations professionnelles

Service : .....

Site : .....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont obligatoires

### Informations personnelles

Adresse perso : .....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont facultatives,  
tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)

Je souhaite recevoir des informations par mail ..... OUI  NON  Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques ..... OUI  NON